



FR FRANÇAIS
INFORMATIONS IMPORTANTES
Merci d'avoir choisi ce produit Soehnle Professional. Ce produit est doté de toutes les fonctions issues des technologies les plus modernes, et il a été optimisé pour offrir une grande simplicité d'utilisation. Si vous avez des questions ou en cas de problèmes avec votre pese-bébé qui ne sont pas abordés dans le mode d'emploi, veuillez contacter votre partenaire de service Soehnle Professional ou visitez notre site Internet à l'adresse suivante <span> </span> : <b>www.soehnle-professional.com</b> .
Indication
Le pese-bébé Soehnle Professional 8320 est conçu pour peser des nourrissons. Il est conçu pour les applications non soumises à l'obligation d'étalonnage. Il satisfait aux exigences applicables spécifiées dans les directives européennes 2004/108/CE et 2006/95/CE.
Consignes de sécurité
Avant la mise en service du pese-bébé, veuillez lire attentivement le mode d'emploi. Il contient des informations importantes pour l'installation, l'utilisation conforme et l'entretien du dispositif. Le fabricant exclut toute responsabilité en cas de non respect des consignes ci-dessous <span> </span> : ce dispositif est conçu pour être utilisé à l'intérieur. Le dispositif satisfait aux normes relatives à la compatibilité électromagnétique. Ne pas dépasser les valeurs maximales spécifiées dans les normes. En cas de problème, veuillez contacter votre partenaire de service Soehnle Professional.
Nettoyage
Pour nettoyer le pese-bébé, utiliser simplement un tissu humide et un détergent usuel du commerce. Ne pas utiliser de produit abrasif.
Entretien
Des contrôles métrologiques ont été réalisés par le fabricant. Le pese-bébé ne nécessite aucun entretien de routine. Il est toutefois conseillé de contrôler régulièrement l'exactitude du dispositif. La périodicité de ces contrôles dépend de la fréquence d'utilisation et de l'état du pese-bébé. En cas d'écart (à 15 kg > 50 g), veuillez contacter votre revendeur ou le partenaire de service Soehnle Professional. Les réparations doivent être réalisées exclusivement par un personnel autorisé par Soehnle Professional et avec les pièces d'origine.
Remarque
Les interférences parasites de ce dispositif ont été supprimées conformément à la directive européenne en vigueur 2004/108/CE. Toutefois, en cas d'interférences électrostatiques et électromagnétiques extrêmes, par exemple en cas d'utilisation d'un appareil radioélectrique ou d'un téléphone portable à proximité immédiate du pese-bébé, celles-ci peuvent fausser les mesures affichées. A la fin des interférences parasites, le produit peut être utilisé à nouveau de façon conforme, bien qu'il puisse éventuellement être nécessaire de redémarrer le dispositif. Ce dispositif est un instrument de mesure. Les courants d'air, les vibrations, les variations rapides de la température et le rayonnement solaire peuvent influencer sur les mesures. Le pese-bébé répond à l'indice de protection IP 54. Eviter de l'exposer à une humidité élevée de l'air, à des vapeurs, à des liquides agressifs et à un encrassement élevé.
Garantie/Responsabilité
Si le produit livré présente un défaut imputable à Soehnle Professional, Soehnle Professional est autorisé à sa seule discrétion, à procéder à la réparation ou au remplacement du produit défectueux. Les pièces remplacées sont la propriété de Soehnle Professional. Dans le cas où Soehnle Professional manque à son engagement de réparation ou de remplacement d'un produit défectueux, les dispositions légales sont applicables. Le produit est garanti deux ans à compter de la date d'achat. Veuillez conserver la facture comme preuve de la date d'achat. Pour recourir au service technique, veuillez contacter votre revendeur ou le service clientèle de Soehnle Professional. La garantie ne couvre pas les dommages dus aux événements suivants <span> </span> : stockage ou utilisation inapproprié(e) et non conforme, assemblage ou mise en service incorrect(e) par l'acheteur ou par un tiers, usure normale, modification du dispositif ou intervention sur le dispositif, manipulation incorrecte ou négligence lors de la manipulation, et notamment en cas de sollicitations excessives, interférences chimiques, électrochimiques et électriques ou humidité, dans la mesure où ceux-ci ne sont pas imputables à Soehnle Professional. Si des influences techniques, climatiques ou de toute autre nature entraînent une modification considérable des mesures ou de l'état du produit, la garantie pour bon fonctionnement général du dispositif s'annule. Dans la mesure où Soehnle Professional offre une garantie dans des cas particuliers, il garantit l'absence de défauts sur le produit pendant toute la durée de la garantie. Conserver l'emballage d'origine <span> </span> : il pourrait servir en cas de retour du produit.
Elimination du pese-bébé
 D'après les connaissances actuelles, le pese-bébé ne contient pas de substances dangereuses pour l'environnement. Ce produit ne doit pas être éliminé avec les déchets ménagers, mais il doit être déposé dans un centre de recyclage des appareils électriques et électroniques. Pour obtenir plus d'informations, veuillez contacter votre commune. Le centre d'élimination des déchets de votre commune ou la société auprès de laquelle vous avez acheté le produit. <b>Elimination de la pile</b> <span> </span> : Les piles ne sont pas des ordures ménagères. En tant que consommateur, vous êtes tenu par la loi de retourner les piles usagées. Vous pouvez déposer vos anciennes piles dans le centre de tri public de votre commune ou dans tous les points de vente distribuant des piles. Voici les symboles que vous trouverez sur les piles contenant des substances toxiques <span> </span> : Pb = la pile contient du plomb, Cd = la pile contient du cadmium, Hg = la pile contient du mercure.
Soehnle Professional GmbH & Co. KG Manfred-von-Ardenne-Allee 12 · DE-71522 Backnang Téléphone +49 (0) 71 91 / 34 53 0 · Télécopie -211 www.soehnle-professional.com
